



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 OCTOBRE 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 6 octobre 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 19 octobre 2009

RECRUTEMENT D'UN INGENIEUR  
CONTRACTUEL A LA DIRECTION DES  
SYSTEMES D'INFORMATION ET DE  
TELECOMMUNICATION

Accusé de réception de la préfecture en date du  
mercredi 14 octobre 2009

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Michel PAILLEY - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

**Secrétaire de séance :** M. Jacques TAPIN -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Josiane METAYER donne pouvoir à Jean-Louis SIMON
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Julie BIRET
- Elsie COLAS donne pouvoir à Guillaume JUIN -

**DIRECTION RESSOURCES  
HUMAINES**

**RECRUTEMENT D'UN INGENIEUR CONTRACTUEL A LA  
DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION ET DE  
TELECOMMUNICATION**

Monsieur Jean-Louis SIMON Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire  
Après examen par la commission municipale compétente,

Par délibération en date du 11 mai 2009, le Conseil municipal a créé un poste d'ingénieur à la Direction des systèmes d'information et de télécommunication, intervenant sur l'informatique de gestion du Syndicat des eaux du vivier, intégrée au système d'information de la Ville de Niort.

Ce poste a fait l'objet d'un appel à candidatures qui n'a pas pu permettre de désigner un lauréat fonctionnaire.

Aussi, afin de permettre à la Direction des systèmes d'information et de télécommunication d'assurer les missions afférentes à l'emploi créé, il est proposé de recourir au recrutement d'un candidat par contrat conformément à l'article 3 alinéa 5 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée.

Afin de tenir compte des diplômes et de l'expérience du candidat retenu, il est également proposé de rémunérer cet emploi sur la base d'un des échelons de la grille indiciaire des ingénieurs territoriaux.

Le financement de ce poste a été prévu au budget.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- accepter le recrutement d'un ingénieur contractuel à la Direction des systèmes d'information et de télécommunication.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	5
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**

**Jean-Louis SIMON**